

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 28 Janvier.

Faut-il rétablir, comme par le passé, l'union des gauches, c'est-à-dire l'accord absolu et préalable des diverses nuances de la gauche dans toutes les questions à résoudre ?

La République est-elle, au contraire, assez solidement établie, pour que chacun reprenne sa liberté d'action avec la certitude que toutes les nuances se confondraient de nouveau si le principe de la République était attaqué ?

Ce choix à faire entre deux lignes de conduite différentes occupe l'opinion publique et les journaux.

Le *National*, qui défend le ministère avec vigueur, ne recule pas devant une scission qui ne présente à ses yeux aucun danger. Dans le camp opposé, c'est-à-dire parmi les républicains avancés, une scission est également envisagée avec satisfaction.

Le *Temps* et le *Journal des Débats* font entendre des paroles de conciliation, et c'est leur politique qui aura probablement le dessus, à l'aide de concessions réciproques. Le radicalisme n'a aucun intérêt à afficher son programme, et les fractions modérées de la gauche, de leur côté, souhaitent, par dessus tout, que le calme domine dans le Parlement, pour que l'on puisse aborder avec fruit les questions financières.

Une réunion a été tenue à Paris, par les royalistes. Voici le compte rendu de la correspondance légitimiste de M. de Saint-Cheron :

Nous sommes en plein dans les manifestations royalistes.

Dimanche a eu lieu, salle Herz, la réunion privée pour laquelle un grand nombre d'invitations avaient été envoyées à nos amis. La salle était pleine, et j'ai remarqué avec plaisir la présence d'un grand nombre de jeunes gens qui ont applaudi avec chaleur le discours prononcé par notre ami M. Dubois, le célèbre avocat royaliste du Midi.

L'orateur a fait un éloquent parallèle du passé de la monarchie et de celui de la République ; il a montré tout ce que la France doit à l'une et tout ce qu'elle a perdu avec l'autre. M. Dubois a constaté que, de République en République, depuis 1791, nous étions toujours descendus plus bas, et qu'il fallait bien croire aujourd'hui que la République allait finir ; car nous ne pouvons plus descendre. M. Dubois a vivement conseillé à tous les royalistes de manifester hautement et de propager leur foi politique.

La séance était présidée par l'ancien député de la droite, le Vicomte d'Aboville, arrivé du Loiret pour assister le lendemain à la cérémonie en l'honneur de Berryer.

M. le comte Dominique de Beaurepaire, sur l'invitation duquel la réunion avait lieu, a lu une adresse très-énergique des royalistes de France à Mgr le comte de Chambord.

Demain, nouvelle manifestation royaliste pour l'anniversaire du 21 janvier. M. Dubois a dit que l'assassinat de Louis XVI était sur la main de la Révolution, cette tache de sang qui ne s'effaçait jamais sur la main de lady Mabeth, cette tache, elle ne s'effacera que par le repentir de la France délivrée de la Révolution.

Voici maintenant la conclusion de l'adresse au comte de Chambord :

En République, monseigneur, on va fatalement des troubles aux crises, et des cataclysmes aux abîmes.

Quelle sera la République de demain ?

C'est le problème que chacun se pose, celui qui paralyse le mouvement des intérêts !

Mais le jour où l'existence même de la patrie serait en péril, alors, monseigneur, daigne Dieu, qui protège notre France, nous accorder l'honneur de nous ranger autour du roi pour arracher notre pays à l'anarchie et au despotisme d'aventure !

Au sortir de cette épreuve, la France, affranchie, sauvée, reconnaissante, ferait enfin retentir le cri de la délivrance, de la paix, du travail et de la liberté.

Vive le roi !

Toutes ces réunions prouvent deux choses : c'est, d'abord, que la République laisse à ses ennemis la plus extrême liberté ; c'est ensuite que les gouvernements forts sont seuls en mesure de permettre les attaques dont ils sont l'objet.

Ce n'est pas sous l'Empire que les royalistes auraient pu arborer de cette façon leur drapeau. Après avoir envoyé son défenseur Berryer au Mont-Valérien, Napoléon III ne permettait même pas que M. le duc d'Anmale publiât l'*Histoire des princes de Condé*.

Il ne faut pas s'étonner, du reste, du réveil du parti légitimiste. Le *Temps* faisait remarquer, il y a quelques jours, que ce réveil provenait de ce que les légitimistes avaient obtenu quatorze nominations dans les scrutins sénatoriaux, tandis que les bonapartistes avaient perdu vingt sénateurs sortants et n'avaient pas été gratifiés d'une seule nomination parmi les autres candidats.

Les scrutins du 5 janvier, ajoutait le *Temps*, « ont eu pour effet de faire baisser le ton au parti impérialiste si complètement battu, elles ont donné au parti légitimiste une certaine reviviscence. Les royalistes se sentent tout heureux et tout fiers de n'être plus à la remorque des bonapartistes. Ceux-ci avaient pris l'habitude de s'écrier : Seuls, nous sommes en état de faire échec à la République. Depuis puis les élections du 5 janvier ce sont les légitimistes qui s'écrient : L'empire n'est rien, il est sans autorité, sans force, sans principes ; la royauté légitime peut seule sauver le pays. »

Ce jugement du *Temps* est confirmé par la presse tout entière. On considère le parti bonapartiste comme complètement écrasé et hors de cause.

Lettres de la province.

Mon cher directeur,

L'issue de la crise est accueillie dans nos campagnes avec une satisfaction générale. Nos populations étaient si complètement à la joie de la sécurité conquise, de l'harmonie des pouvoirs établie, de l'ère des conflits fermée, qu'elle n'avait accueilli qu'avec une surprise, une défiance mêlée de quelque incrédulité, la nouvelle qu'une crise ministérielle menaçait d'être la première manifestation de l'établissement de l'accord entre la Chambre et le Sénat.

On n'est pas, dans nos campagnes, très au courant des nuances d'opinion ; on se brouille dans les distinctions de centre gauche, d'extrême gauche, de gauche, et d'union républicaine : on ne perçoit pas du tout les fils ténus, délicats, enchevêtrés du mécanisme parlementaire.

Le mot d'ordre du 5 janvier avait été : consolidation de la République, union, paix et concorde. Greffer là-dessus un renversement de

ministère paraissait chose fort paradoxale aux braves délégués des communes qui étaient allés au vote sénatorial avec la parfaite certitude de marcher d'accord avec le cabinet présidé par M. Dufaure.

Débuter par congédier des ministres qui avaient eu leur large part dans la victoire commune était d'une logique beaucoup trop raffinée pour nos gens. A parler nettement, la plupart des républicains des campagnes de ma région ne voyaient là que contradiction et ingratitude. La joie railleuse des réactionnaires, la suffisance avec laquelle on les entendait prendre leurs adversaires à témoin de l'accomplissement de leurs vieilles prédictions sur l'esprit inquiet, l'humeur ingouvernable, l'impatience et la violence des républicains, et l'embarras qu'on éprouvait à leur répondre autrement que par l'affirmation du succès inévitable du cabinet, ajoutaient encore à l'ennui, à la surprise et au mécontentement de nos amis ruraux. Aussi, je le répète, leur joie, en apprenant le vote de confiance, a-t-elle été très-franche et très-vive.

L'observateur qui jugerait de l'état réel de l'opinion en province par celui des cercles politiques des petites villes, risquerait de se tromper souvent d'une façon très-lourde. La classe moyenne des campagnes, cette bonne, robuste et saine population de petits propriétaires, d'industriels et de commerçants modestes qui fournissent les gros bataillons aux scrutins, et dont les élections sénatoriales ont été l'œuvre propre ; cette population, dis-je, accepte volontiers la direction des « politiciens » des villes, chefs-lieux de département, d'arrondissement ou même de canton ; mais ce serait une grosse erreur de croire qu'elle épouse pour cela les idées personnelles et le tempérament de ses chefs apparents.

Les populations rurales républicaines, vous disais-je tout à l'heure, qui forment le lest du suffrage universel dans notre démocratie, sont essentiellement conservatrices ; elles ne partagent qu'à un degré très-mitigé les aspirations réformistes des républicains de tradition ; encore moins sont-elles susceptibles de se laisser séduire par les thèses subversives des sectes révolutionnaires-socialistes.

Ces populations souhaitent avant tout l'ordre, la tranquillité, la paix et un gouvernement libéral. Elles se réjouissent sincèrement du succès du cabinet actuel, et elles ne souhaitent pas une autre politique que celle dont MM. Dufaure, de Marcère et leurs collègues sont la personnification. Eh bien ! ces populations sur lesquelles les influences conservatrices républicaines devraient être toutes-puissantes, pourraient bien leur échapper brusquement, si le gouvernement de M. Dufaure n'accomplissait pas avec résolution et promptitude la grande, l'unique réforme réellement attendue, voulue par les populations républicaines de province. Je veux parler de la réforme du personnel.

Le vrai moyen de faire œuvre conservatrice, la plus efficace et la plus sûre méthode pour affermir l'influence des conservateurs républicains, c'est de délivrer les populations de ces fonctionnaires hostiles au gouvernement, qui semblent accuser par leur seule présence la faiblesse du pouvoir.

(National)

X.

INFORMATIONS

LOTÉRIE NATIONALE

Tirage du 26 janvier.

A 10 heures 10 minutes, la salle est entièrement garnie, 7 à 8,000 personnes au moins. Le bureau est au complet.

M. Girerd, auquel on offre le fauteuil de la présidence, n'accepte pas l'honneur qu'on lui veut faire. La présidence est alors offerte à M. Edm. Teisserenc de Bort qui donne le signal du tirage et devra proclamer les numéros gagnants.

A 10 h. 15, M. Marteau, conservateur des lots, donne des explications sur les opérations préliminaires du tirage.

Il avertit que le numéro tiré serait nul s'il arrivait qu'une des roues *restât à cheval* au lieu d'accuser nettement un chiffre.

Il prévient en outre que toute contestation ultérieure sera *souverainement* tranchée par la commission de la Loterie.

M. Edm. Teisserenc de Bort donne le signal.

1 Surtout de table, (Odiot), valeur 125,000, série 4 — numéro gagn. : 978,599
2 Parure (Boucheron) val. 100,000 série 5 — n. g. : 167,257
3 Rivière, brillants, (Dumoret) val. 50,000, série 11 — n. g. : 075,582
4 Rivière, brillants (Fontenay), val. 50,000, série 1 — n. g. : 024,613
Les lots portant les numéros 5 et 6 ont une valeur

de 25,000 fr.

De 7 à 9, les lots valent 24,000 fr.

De 10 à 20, ils valent 15,000 fr.

De 21 à 26, ils valent 10,000 fr.

Le numéro 27 vaut 9,000 fr.

De 28 à 42 ils valent 8,000 fr.

De 43 à 59 ils valent 7,500 fr.

De 60 à 63, ils valent 7,000 fr.

De 64 à 95, ils valent 6,000 fr.

De 96 à 141, ils valent 5,000 fr.

De 142 à 206, ils valent 4,000 fr.

Les autres lots varient de 3 à 2,000 fr.

Par décret en date du 25 janvier, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. Hérold, sénateur a été nommé préfet du département de la Seine, en remplacement de M. Ferdinand Daual, mis en disponibilité.

L'*Officiel* promulgue les nominations du général Davoust d'Auerstadt et du général Fay aux fonctions de chef et de sous-chef de l'état-major général du ministère de la guerre.

Le général Davoust sort de l'infanterie. Lors de la Commune, il commandait un régiment de ligne, à la tête duquel il s'est emparé du château de Bécon. C'est à la suite de ce fait d'armes que M. Thiers l'a nommé brigadier. En septembre 1877, il a passé, avec le grade de divisionnaire, dans le corps d'armée de Besançon, sous les ordres du duc d'Anmale. Les services distingués qu'il a rendus en cette qualité l'ont recommandé à l'attention du nouveau ministre de la guerre.

C'est pour la première fois qu'un général d'infanterie occupe les hautes fonctions de chef d'état-major général. On compte, grâce à cette innovation, que la direction sera plus pratique, moins empreinte d'un esprit exclusif et spécial.

Les mouvements administratifs et les décrets ont été signés hier matin au conseil des ministres. Le *National* annonce qu'ils ne paraîtront que lundi au *Journal officiel*, les ministres voulant que les personnes révoquées soient prévenues par lettres et n'apprennent pas leur remplacement par le *Journal officiel*.

Sept trésorier-payeur généraux seraient remplacés.

M. Marmottan deviendrait trésorier-payeur général du département de la Gironde.

M. Favre, préfet de la Savoie, serait nommé trésorier-payeur général de la Corrèze.

M. de Potier, trésorier-payeur général du Tarn, passerait dans le département de Seine-et-Marne, en remplacement de M. Baroche.

M. le vicomte de Bergouen, trésorier-payeur général de la Haute-Garonne, serait remplacé.

Les décrets décidant le remplacement des procureurs généraux :

À la cour de cassation (M. de Raynal), aux cours de Paris (M. Imgarde de Leffenberg), d'Angers (M. Duchateigners), de Bordeaux (M. de Gabrielli), de Lyon (M. Beaume), et de Dijon (M. Boissard), ont été signés également hier, mais il ne paraîtront que mardi au *Journal officiel*.

Le nom du successeur de M. Imgarde de Leffenberg n'est pas encore définitivement arrêté; il y a deux noms en présence, mais M. Veteley, procureur général à Rennes, paraît avoir le plus de chances.

Le principe de l'obligation de l'instruction primaire vient enfin d'être posé et appliqué dans un projet de loi déposé à la Chambre par M. le ministre de l'instruction publique.

L'obligation, d'après le projet, s'étendra aux enfants des deux sexes, de six ans à treize ans, et une commission de surveillance, instituée dans chaque commune, sera chargée de veiller à l'exécution de la loi. Ce projet établit comme sanction, d'abord la réprimande, puis l'affichage du nom des parents qui n'enverront pas à l'école un enfant encore illettré, et, enfin, mais seulement à la quatrième récidive, la privation des droits politiques, pendant un an au minimum et cinq au maximum. Enfin, toute fonction publique serait interdite aux parents dont les enfants n'auraient pas reçu l'instruction primaire, et les conscrits illettrés seraient classés de droit dans la section du contingent qui est astreinte au service de cinq ans. Ces deux dernières dispositions ont, comme on le voit, un caractère rétroactif.

La loi serait exécutoire seulement en 1881. L'instruction obligatoire est établie depuis

longtemps en Suisse, en Allemagne en Autriche. Il était temps que la France entrât dans cette voie.

La police à Paris.

Dans le procès de la Lanterne, le tribunal a rendu un jugement qui condamne M. Genay, convaincu du délit de diffamation, à trois mois de prison et 2,000 fr. d'amende.

Cette affaire a produit une très-vive émotion.

On lit dans le *National* :

Quand on apprit que M. Albert Gigot faisait un procès à la Lanterne, tout le monde l'approuva. Le journal même qui était l'objet de cette poursuite n'était nullement mécontent; c'était une occasion unique de compléter et de confirmer les révélations du « Vieux petit employé. » Le préfet de police voulait à la fois venger l'honneur de ses subordonnés, s'ils étaient attaqués injustement, et faire sur certains recrois de son propre domaine une enquête qui eût été moins fructueuse si elle n'avait pas été contradictoire. Le public, étonné, voulait savoir à quoi s'en tenir sur les scandales dont on parlait.

D'ailleurs, le public s'intéresse toujours à ce qui regarde la police; c'est un goût que plus d'un romancier a heureusement exploité. Nous sommes ainsi faits, tous tant que nous sommes; nous aimons le mystère; il nous faut du mystère, n'en fût-il plus au monde, et quiconque satisfait ce besoin est sûr de trouver en nous des lecteurs ou des auditeurs attentifs, à demi séduits et quelque peu crédules.

Avant le procès, on était disposé à tout croire ou à tout nier. Aujourd'hui, il faut bien reconnaître que tout n'est pas vrai dans les révélations du concierge de la préfecture, et que cependant il y a quelque chose.

Les débats ont été loyalement dirigés, et cependant, la lumière n'est pas complète. L'honorable préfet de police, qui assistait aux deux audiences en prenant des notes, est à coup sûr en train de pousser un peu plus loin ses investigations. Nous espérons qu'il réussira dans ses recherches et qu'il trouvera les coupables; nous ne doutons pas qu'il ne fasse justice, car son libéralisme nous inspire une entière confiance. C'est précisément parce que dans une circonstance mémorable, il a hautement prouvé l'horreur que lui inspire l'arbitraire, qu'on l'a placé à la tête d'un grand service où l'on avait besoin d'un honnête homme.

Il y a évidemment des hommes à changer: il faut aussi changer de traditions, il faut une police forte et respectée; il faut qu'elle ait la sympathie du public, que la masse des citoyens voie en elle une protectrice éclairée et vigilante; il faut que la reconnaissance due à ses services ne soit jamais tempérée par l'indignation qu'excitent certains procédés odieux, tristes legs du passé!

Une fois qu'il est admis que l'on interroge moins pour savoir la vérité que pour forcer un coquin à la confession, cette idée va recevoir des applications diverses, selon les gens qui l'appliquent et les gens à qui on l'applique. Tandis que le juge d'instruction se borne à priver pendant des semaines et des mois un pauvre diable de toute assistance et de toute communication avec sa famille, un agent subalterne ne croira pas commettre un grand forfait en frappant un individu qu'il tient pour un gredin de la pire espèce, et qu'il n'a peut-être pas arrêté sans lutte ni sans péril.

Qu'on mette fin à de pareilles horreurs par une répression énergique et par une surveillance attentive. Mais on n'aura coupé la racine du mal que quand on aura reconnu, proclamé, appliqué à tous les degrés de la hiérarchie judiciaire ce principe

essentiel, que l'inculpé est présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit condamné.

Quand on nous dit qu'il existe à Paris des repaires de voleurs, des garnis hantés par les forcés libérés, des tapis-francs, viviers où le crime pullule et où l'on jette seulement de temps en temps le filet, nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux, pour la sécurité publique et dans l'intérêt même de ces misérables, dépeupler une bonne fois ces réserves que d'y pêcher en détail?

CHRONIQUE LOCALE

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire, grâce à un de nos amis sténographe, les émouvantes et nobles paroles prononcées par M. le colonel Tarayre, sur le cercueil du regretté capitaine Pochat :

Officiers, sous-officiers, soldats! Serrons nos rangs!... La mort nous frappe et ses coups sont terribles!... Aujourd'hui, c'est encore une de ses victimes et une victime d'élite à laquelle nous venons adresser notre dernier adieu.

Le capitaine Pochat est tombé au moment où il allait recevoir la récompense due à ses éminents services: Bientôt il allait être appelé à devenir officier supérieur; et vous savez tous qu'il aurait brillamment tenu sa place dans les hautes positions que l'avenir lui réservait.

Il y a quelque mois à peine, je résumais, à cette même place, une existence trop tôt terminée, par ces mots: « *devoir, bonté, loyauté* », aujourd'hui, devant ce cercueil, je dis: « *savoir, modestie, dévouement!* »

Le capitaine Pochat était un grand travailleur; ses études persévérantes et son intelligence avaient fait de lui l'officier le plus instruit parmi nous... Je crois, en m'exprimant ainsi, n'éveiller aucune susceptibilité; nous savons tous qu'on peut encore être très-bien placé, même en ne marchant qu'après lui.

Une de ses qualités égalait peut-être son savoir, si étendu, si complet des choses militaires: c'était sa modestie... Et, à ce sujet, je suis amené à vous parler de l'officier de guerre, du soldat, de l'homme tout entier à son devoir, de l'homme dévoué à la Patrie:

Pendant le premier siège de Paris, ce siège de misères qui a duré plus de cinq mois, j'avais, comme il y a quelques jours encore, l'honneur d'être son colonel; lui, avait été jugé digne de commander la compagnie franche du 107^e. Officier d'élite, il commandait des soldats d'élite, toujours aux avant-postes, toujours aux prises avec l'ennemi... J'ai conservé le souvenir ineffaçable des comptes rendus qu'il m'adressait sur les engagements nombreux de la compagnie franche; le bulletin y était complètement étranger; tout y était simplement dit; il parlait quelquefois des actes de ses subordonnés, mais jamais des siens. La satisfaction du devoir accompli suffisait à ce grand cœur, à cette âme aux aspirations purement patriotiques.

Plusieurs d'entre vous, tous troués par les balles prussiennes, vous avez été témoins des faits que je rapporte, et vous pensez, j'en suis convaincu, que je rends strictement justice.

Officiers! vous parlerai-je de l'ami, du camarade? Sous-officiers, soldats! vous parlerai-je du chef que vous avez perdu?... votre émotion en dit plus que ne pourraient le faire mes paroles... Je ne dirai qu'un dernier mot du serviteur du Pays: c'était un de ceux dont la maladie peut difficilement ralentir les efforts et que la mort seule peut

abattre.

Merci à vous, fonctionnaires, magistrats qui vous êtes joints à nous dans cette cérémonie!... Merci à vous, habitants de Cahors, qui nous donnez le droit de cité en vous unissant à nos douleurs!

Puisse vos regrets et les nôtres adoucir ceux de sa famille, qui pourra faire inscrire, avec fierté, sur la tombe où reposera bientôt sa dépouille mortelle:

« Ci git, un brave soldat, un officier instruit, un homme de bien. »

Adieu! Pochat, adieu!

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 7 janvier 1879, approuvé par décision ministérielle du 11 du même mois, la clôture de la chasse dans le département du Lot, a été fixée au Dimanche soir 2 février, prochain.

Nos compatriotes MM. le docteur Fienzal, médecin en chef de l'hôpital des Quinze-Vingts, Baldy, médecin à Paris, viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Par décision ministérielle du 15 janvier 1879, M. de Bastard d'Estang, colonel d'état-major, disponible, est nommé à l'emploi de chef d'état-major général du 17^e corps d'armée, en remplacement de M. le général Baudouin, décédé.

ASSOCIATION POUR L'EXTINCTION DE LA MENDICITÉ DANS LA VILLE DE CAHORS Année 1878.

Extrait du compte-rendu de la Commission.

L'association pour l'extinction de la mendicité fut fondée à Cahors, en 1849. Dans les premiers temps, les souscriptions annuelles atteignirent à peu près le chiffre de 18,000 francs. On croyait alors que la recette ne pourrait jamais être moindre, et qu'il était permis d'espérer davantage. Les vrais pauvres furent convenablement secourus, et la mendicité, à part quelques abus toujours inévitables, disparut complètement. Le but qu'avaient poursuivi l'honnêteté et la charité des premiers souscripteurs, semblait obtenu pour longtemps sinon pour toujours.

Les prévisions et les espérances ne se réalisèrent point; une diminution dans les ressources commença à se produire, et elle s'aggrava d'année en année. Pourtant, quinze ans après la fondation, en 1864, les cotisations volontaires dépassaient encore 15,000 francs. Aujourd'hui elles n'atteignent pas 9,000 francs, et c'est grâce à des dons tout à fait extraordinaires et inattendus, que les pauvres ont reçu de notre Oeuvre, dans l'année écoulée, un peu plus de dix mille francs de secours. On en trouvera le détail plus bas.

Il est de toute évidence pour les membres de la commission, que ces secours, départis cependant avec les précautions les plus minutieuses et distribués de la meilleure manière par les soins des Sœurs du bureau de bienfaisance, sont très-insuffisants pour répondre aux demandes jugées légitimes et fournir même du pain à ceux qui n'en ont pas.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 28 janvier 1879. (27)

Correspondance Littéraire AD. FAVRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

IX

YOUSSEF-BEY

Les pauvres animaux, sentant revenir aussi terrible le danger auquel ils avaient providentiellement échappé, dévorèrent l'espace et fuyaient, avec la rapidité d'une flèche, vers la montagne qui devait devenir pour les cavaliers, un port de salut en les abritant non-seulement contre le vent, mais encore, mais surtout contre les sables.

Les tourbillons rapides et furieux recommençaient à s'élever: le *khamzin* soufflait avec sa terrible violence, quand les deux hommes qui voyaient à peine, qui respiraient difficilement, entendirent un bruit retentissant, continu, dominant le mugissement du vent.

Reproduction interdite.

« La mer! dit Abou'l-Abbas. Voici la montagne, nous n'avons plus rien à craindre!... »

Effectivement, les chevaux commencèrent à monter et Henri aperçut à sa gauche la haute tige d'un palmier. On arrivait sur un terrain couvert de végétation: la plaine des sables était franchie, le danger n'était plus.

Les deux cavaliers poussèrent à la fois un soupir de soulagement et les chevaux firent entendre un hennissement joyeux. Hommes et bêtes remerciaient la Providence et saluaient leur retour à la vie!

Sans perdre une minute, Abou'l-Abbas s'élança dans un défilé étroit. Là, le vent s'engouffrait, mais les parois élevées du roc qu'il lui fallait d'abord franchir, rendaient ses atteintes moins terribles. Un doux murmure retentit soudain et les chevaux tendirent avidement leur cou allongé.

« De l'eau! » s'écria Henri en s'élançant à terre.

Depuis près de dix heures qu'ils avaient quitté les puits, et qu'ils luttèrent contre le *khamzin*, les deux hommes n'avaient pas pu trouver une goutte d'eau. Leur gorge desséchée par la poussière impalpable était ardente, et une soif dévorante dominait par ses tortures toutes les autres souffrances qu'ils avaient eu à supporter.

Henri arrachant son burnous, s'était élancé vers la source bienfaisante. Mais Abou'l-Abbas était à terre avant lui et le saisissant par le milieu du corps, il cloua sur place M. de Villeneuve. Du geste il lui désigna les deux chevaux libres.

Les pauvres animaux, débarrassés du *haik* qui les avait préservés des atteintes du sable, demeuraient immobiles, le cou allongé, la tête suspendue au-

dessus de la source, sans cependant y tremper leurs lèvres. Ils ne buvaient pas, ils respiraient la fraîcheur de l'eau.

« Ne buvez pas! dit vivement Abou'l-Abbas, suivez l'exemple que vous donne l'instinct de nos chevaux. Attendez que votre sang soit calmé, que votre gorge soit moins sèche! Boire, ce serait mourir!

— Abou'l-Abbas a raison, dit une voix forte. Ne buvez pas! L'eau vous serait fatale: je vais vous faire donner du café. »

Henri et le chasseur de panthères s'étaient retournés brusquement. Les ténèbres étaient opaques dans cette vallée profonde et ne permettaient pas de distinguer à longue distance. Cependant les deux hommes aperçurent dans la nuit, une ombre se dirigeant sur eux. Abou'l-Abbas fit un pas en avant en portant la main à son yatagan, mais presque aussitôt, il laissa l'arme à sa ceinture et bondit avec un cri de joie:

« Youssuf-Karam! s'écria-t-il. »

— Lui-même, répondit la voix. Youssuf, que tu devais retrouver à *Joughi*, Youssuf, qui t'a cru englouti par le *khamzin* dans le désert de sable et qui venait à ton aide. Tu es sauvé! Que notre Dieu soit béni!

— Es-tu donc camp, ici?

— Non. Mon camp est voisin.

— Ton camp? répéta Abou'l-Abbas avec étonnement.

— Oui, j'ai avec moi deux mille Maronites, dans la montagne.

— De pauvres malheureux poursuivis!

— Non pas! dit vivement Youssuf d'une voix

fière, mais des soldats qui poursuivent!

— Viens avec moi et tu sauras tout! Venez, monsieur, ajouta Youssuf en s'adressant à Henri. Vous allez avoir tout ce qui vous est nécessaire pour vous remettre!

— Tes hommes sont armés? demanda le chasseur de panthères.

— Tous!

— Et braves, dévoués?

— J'en réponds!

— Alors nous pouvons attaquer!

— Nous sommes deux mille décidés à nous battre, répondit Youssuf et nous avons plus de deux cents mille ennemis!

— N'importe! avec deux mille hommes on peut tenter bien des choses et faire fuir une armée d'assessins! Merci, Youssuf! tu as tenu ta promesse!

Et le chasseur de panthères, prenant le bras d'Henri, l'entraîna rapidement. Tous trois s'enfoncèrent dans la montagne. Le *khamzin* soufflait toujours avec violence, mais ses atteintes n'étaient plus mortelles.

Youssuf-Karam, le nouveau personnage que nous mettons en scène, n'est pas une création de notre imagination. Il existe, il vit à l'heure où nous écrivons ces lignes et les chrétiens de Syrie lui vouent depuis six mois des actions de grâce, et le pacha de Beyrouth, lui-même a prié Youssuf-Bey de veiller à la sûreté des voyageurs sur les routes de Tripoli et d'Alexandrette.

(A suivre).

Pourquoi dans notre OEuvre a-t-elle éprouvé une si rapide décadence, et se trouve-t-elle présentement en péril ? Au lieu de rechercher les causes de ce qui semble presque inexplicable, il vaut mieux adresser l'appel le plus pressant aux personnes aisées ou riches, et compter qu'elles comprendront désormais leurs obligations d'humanité et de charité.

Sans doute le bureau de bienfaisance fait aussi du bien aux indigents, principalement aux malades, aux moyens des fonds dont il dispose. D'autres œuvres viennent aussi en aide à la nôtre, mais aucune ne saurait les remplacer ni la primer, et le jour où l'Association pour l'extinction de la mendicité cesserait son action et ses bienfaits faute de ressources, l'on verrait comme autrefois, chaque jour, dans les rues et devant les portes, des centaines de mendiants. Ce chiffre n'est pas exagéré ; on s'en convaincrait si nos craintes venaient à se réaliser.

Au contraire si tous ceux qui peuvent et doivent faire l'aumône, devenaient des souscripteurs consciencieux de notre œuvre, les indigents de la ville se trouveraient suffisamment pourvus du nécessaire. Quant aux étrangers qui viennent du dehors se mêler à nos pauvres, et qui recommencent à prélever à leur détriment, sur la charité publique, un tribut considérable, il serait de nouveau facile, avec le concours de la police, de les discerner et de les renvoyer dans leur pays. Pour obtenir ce résultat, il faudrait seulement les dix-huit mille francs d'autrefois, somme modique relativement à notre population, et néanmoins suffisante, selon les prévisions, pour empêcher, dans les années ordinaires, la mendicité et le vagabondage.

C'est dans ce but que la Commission adresse ces considérations et cet appel aux habitants de Cahors, ayant conscience que la situation qu'elle signale, est des plus graves et pourrait même devenir périlleuse. Nul ne peut s'y montrer indifférent, et il est de l'intérêt de tous que chacun fasse son devoir. Dieu veuille que, l'an prochain, il soit possible d'annoncer dans un compte rendu plus satisfaisant, que le péril dont se trouvait menacée l'OEuvre de l'extinction de la mendicité, est désormais conjuré !

(A suivre).

Le désastre de Luzech.

Un désastre inattendu a frappé de stupeur les habitants de Luzech et porté le deuil dans plusieurs familles.

Mercredi 22 Janvier, à l'entrée de la nuit, une maison, située sur l'avenue orientale de Luzech, s'est écroulée tout-à-coup avec un fracas effroyable.

Par une protection providentielle, les personnes qui se trouvaient alors dans cette maison, avertis par un craquement, eurent le temps de s'élaner au dehors et purent ainsi se sauver.

En ce moment, une voiture attelée d'un cheval se trouvait arrêtée sur la route, devant cette maison. La voiture fut broyée, et le cheval emportant les brancards brisés, s'échappa sain et sauf.

Celui qui conduisait la voiture, un habitant de Douelle, n'eut pas le temps de fuir : la partie inférieure de son corps fut retenue sous les décombres. On parvient à le dégager sur le champ : on le croyait mort, mais il n'était qu'évanoui. Les blessures sont fort graves et son état est alarmant.

Le propriétaire de l'une des maisons, qui touchent à la maison écroulée, s'était précipité au dehors, pour aller au secours de celui qui était sur la route ; il fut atteint par la chute de plusieurs blocs de pierre, et l'une de ses jambes fut brisée. Cette blessure est grave, mais les autres parties du corps ont été préservées.

Le lendemain, on pouvait facilement reconnaître la cause du désastre. La maison était adossée aux énormes rochers de la montagne. Un bloc immense de rocher, reposant sur une couche d'argile, s'était ébranlé et avait glissé sur sa base inclinée : en se heurtant contre la maison, qu'il poussait devant lui, il en avait déterminé l'écroulement subit. Les deux maisons contigües ont été atteintes et fortement ébranlées : on sera obligé de les démolir en partie et de les reconstruire.

D'après ce qui vient d'arriver à Luzech, on peut voir combien il est dangereux de bâtir des maisons au pied des grands rochers des monta-

gnes. Par l'effet de l'action atmosphérique et de l'infiltration des eaux, des blocs de rochers peuvent se détacher tôt ou tard et occasionner de terribles désastres.

Les élections sénatoriales de l'Hérault ayant été l'objet de quelques critiques de la part de M. Baragnon, un nouveau sénateur, M. Gaston Bazille a pris la parole avec un remarquable talent, constaté par toute la presse. M. Gaston Bazille, vice-président de la Société des agriculteurs de France, s'est acquis une grande célébrité dans le monde viticole. Sa présence à Versailles est défavorable pour le Lot, attendu qu'il est le partisan le plus actif et le plus intelligent du vinage à prix réduit. La production de l'Hérault a un besoin indispensable d'être alcoolisée, et il est tout naturel que M. Gaston Bazille défende ses commettants ; mais nous devons souhaiter que le Sénat ne se laisse pas entraîner par l'éloquence habile de l'adversaire le plus déclaré de nos propres intérêts.

M. le docteur Lannelongue, candidat républicain dans l'arrondissement de Condom, vient d'obtenir dans la réunion électorale de la Roumie comme à celle de Condom un véritable succès.

A Bretagne, canton d'Eauze, l'échec du candidat bonapartiste a été encore plus marqué ; 400 personnes assistaient à l'assemblée républicaine, tandis que la réunion bonapartiste n'en comptait guère que 50.

M. de Cassagnac ne pouvant contenir son dépit se serait écrié naïvement : « Je ne reconnais plus mon Armagnac, on me l'a changé. » La réflexion était très juste, car les électeurs ravisés sont résolus cette fois à lui faire des loisirs pour qu'il puisse méditer plus mûrement sur la grandeur et la décadence de l'empire.

M. Lannelongue ralliera les suffrages de tous les hommes sensés, qui souhaitent l'apaisement des discordes, le bien de l'arrondissement et une république modérée réalisant des réformes pratiques.

Théâtre de Cahors

M^{lle} Carolus Allié a subi bravement son deuxième début dans le *Mariage aux Lanternes*, rôle peu chargé, mais où elle a fait valoir la puissance de sa voix et de ses griffes. La scène du *déchignonage* a été enlevée et très applaudie. M^{me} Portulier a chanté très gentiment le rôle de Catherine : petite voix bien juste, bien timbrée et fort agréable.

M. Portulier (Guillon) est décidément le coq du village et de la troupe lyrique. Agréable chanteur, comédien amusant, il recueille à chaque soirée une belle moisson de bravos enthousiastes et mérités.

Un artiste qui est en train de se faire remarquer dans un autre genre, c'est M. Descosse. Nous suivons ce jeune amoureux avec le plus vif intérêt depuis quelque temps. Tenue parfaite, mémoire des plus heureuses, jeu correct et chaud, élan passionnés et émouvants, un peu exagérés peut-être, science du grime, M. Descosse nous semble appelé à de beaux succès ; nous les lui souhaitons sincèrement.

Pour la chronique locale, A. Layton

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Paris, 27 janvier.

Le Journal officiel publie des décrets nommant onze trésoriers-payeurs généraux et trois receveurs particuliers. Quatre trésoriers-payeurs généraux sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite ; quatre sont mis en disponibilité et trois sont destitués. Des trois vacances auxquelles il est pourvu dans les recettes particulières, l'une résulte d'une mise à la retraite, une autre d'une mutation, et la troisième d'un avancement.

L'Agence Havas a reçu de l'administration centrale du télégraphe la communication suivante :

Même situation pour nos communications,

c'est-à-dire plus de fil avec Bordeaux, un fil avec la Suisse, deux fils avec l'Allemagne. Nous restons privés de toutes communications avec toutes les villes du Centre et du Midi de la France. Tel est l'hiver que nous traversons.

Bourse de Paris

Cours du 28 Janvier.

Rente 3 p. %	76.65
— 3 p. % amortissable	79.50
— 4 1/2 p. %	108.75
— 5 p. %	113.55

VALEURS DIVERSES au comptant	GLOTURE du 27 janv.	GLOTURE précédent
Banque de France	3.060	3.050
Credit foncier	782 50	777 50
Orléans-Actions	1.187 50	1.187 50
Orléans-Obligations	364 50	698
Suez	693	712 50
Italian 5 p. %	74 25	74 40

CHEMIN DE FER FUNICULAIRE DU VESUVE

CONCESSION DE 30 ANS donnée par le Gouvernement Royal d'Italie.

ÉMISSION

de 2,000 ACTIONS de 500 Fr.

Payables : En souscrivant 50 fr. Total }
A la répartition 250 » } 500 fr.

EXPOSÉ :

La C^e s'est prémunie contre toutes les éventualités, en traitant à forfait pour la construction, le matériel et l'établissement complet de la ligne, ainsi qu'en stipulant de la part du concessionnaire une garantie de recettes qui assure pendant les 3 premières années un revenu minimum de 10 pour cent environ, moyennant l'abandon audit concessionnaire d'un tiers dans le surplus des bénéfices pendant la même durée.

Ces bénéfices, évalués d'après les statistiques les plus précises, permettent de compter sur un revenu net de 15 à 20 pour cent. Toutes les entreprises analogues donnent des résultats avantageux.

Les actions du chemin du Righi, quoique la ligne ne fonctionne que pendant 4 à 5 mois de l'année, valent 700 francs ; celles de Lyon à la Croix-Rousse valent 780 francs.

Il y a donc tout lieu de prévoir qu'une plus-value analogue et même supérieure profitera aux actions du Chemin du Vésuve, vu que la ligne pouvant fonctionner régulièrement toute l'année, elles sont placées dans des conditions infiniment plus favorables que la première de ces deux Compagnies. L'exploitation régulière de la ligne commencera en mai 1879.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- MM. le Prince H. de PIÉDIMONTE, Grand Cordon de la Couronne d'Italie, F. C. Sénateur du royaume, Président ;
- le Duc A. DEL GALDO, c. ;
- le Marguis C. DE CURTIS, c. ;
- le Commandeur ED. D'AMICO, c. Député, administrateur de la Banque Générale de Rome ;
- ÉMILE GALLET, O. ancien Payeur en chef aux armées ;
- ED. ARMAND ROUX, officier supérieur en retraite ;
- E. SPILLER, O. Propriétaire.

ON SOUSCRIT

du 29 Janvier au 1^{er} Février inclusivement

- A Naples : A la Banque Napolitaine ;
 - A Turin : Chez MM. E. Geisser et C^e ;
 - A Lugano : A la Banque Suisse italienne ;
 - A Rome, Florence et Milan : Chez M. E.-E. Oblioght,
- Et dans les autres villes d'Italie : Chez les principaux banquiers.

La BANQUE GÉNÉRALE DE CREDIT s'étant réservée un certain nombre d'ACTIONS IRREDUCTIBLES, les met à la disposition des souscripteurs qui lui en feront la demande en temps utile.

S'ADRESSER : A PARIS, 7, RUE LAFAYETTE et aux succursales de la Banque Générale de Crédits dans les départements.

SA VIE DOMESTIQUE

Sous la direction de M^{me} Nelly LIEUTEB

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention des familles le journal LA VIE DOMESTIQUE.

Ce journal, qui commence sa quatrième année, a pour but, par des récréations et des lectures morales et attrayantes, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté.

LA VIE DOMESTIQUE publie des chroniques, romans moraux, nouvelles, jeux d'esprit (dont la solution donne droit à des prix), modes, travaux de dames, hygiène, par M^{me} Brès, docteur en médecine, et s'adressant particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, économie domestique, bibliographie, finances, théâtres, correspondances avec les abonnés, etc., etc.

Prix : 10 francs pour toute la France.

On s'abonne aux bureaux du journal, rue des Saints-Pères, 71, et chez tous les libraires.

Librairie FIRMIN DIDOT et C^{ie}, 56, rue Jacob, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.

4^e édition avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

PRIME DU JOURNAL DU LOT

JOURNAL DES JEUNES MÈRES

(Sixième année).

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Dirigée par MM. H. BELLAIRE et le D^r MAURIN

Hygiène, Modes, Littérature, Éducation.

Prime gratuite :

LE PETIT GUIDE DE LA SANTÉ, par le D^r DEHAUT. Un joli volume de 108 pages.

Abonnement : 6 fr. par an au lieu de 7 fr.

Pour bénéficier de la Prime, il faut envoyer un mandat de 6 fr. sur la poste aux bureaux du Journal du Lot.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; agueurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépression, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N^o 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatuos, spasmes, et nausées. — N^o 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrophilie et constipation. — N^o 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viandes

Il économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 il., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Le *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même devers le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La *Revalescière chocolatée*, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Monsieur,
Depuis plusieurs années, chaque fois que

j'ai un rhume, je m'empresse de prendre chaque jour quatre ou cinq de vos bienfaitantes capsules de Goudron de Goyot et toujours en trois ou quatre jours, je suis débarrassé de mon rhume. Permettez-moi à ce propos de vous signaler un fait singulier. La dernière fois que j'ai dû employer votre remède, j'étais atteint depuis deux mois d'une plaie à la jambe bien difficile à guérir. Au bout de trois jours de l'usage de vos capsules, j'ai été tout étonné de voir une croûte se former sur la plaie. Attribuant ce résultat à votre médicament, j'ai continué de prendre du goudron. Au bout d'une dizaine de jours, j'étais radicalement guéri. J'ai conseillé vos capsules à diverses personnes qui, à leur grand étonnement, ont éprouvé exactement les mêmes effets que moi. Au bout de quatre ou cinq jours, une croûte se forme sur la plaie et généralement la guérison s'obtient en dix jours.

J. CLAER, 3, rue Fonsuy, à Bruxelles.

GARANTIE

CONTRE LE RISQUE DE REMBOURSEMENT AU PAIR des obligations dont le tirage d'amortissement a lieu dans le cours du mois de février prochain ;

1° Les obligations Ville de Paris 1855-60, cotées environ 520 fr., seront remboursées à 498 fr. 50, soit une perte de 19 fr. 05 pour le porteur ;

2° Les obligations Ville de Paris 1876, cotées environ 518 fr., seront remboursées à 498 fr. 95 soit une perte de 19 fr. 03 pour le porteur ;

3° Les oblig. Ville de Dunkerque 1876, cotées environ 1,020 fr., seront remboursées à 999 fr. 85, soit une perte de 20 fr. 15 pour le porteur.

Moyennant 0 fr. 80 c. pour les premières, 0 fr. 05 pour les secondes et 0 fr. 05 pour les troisièmes, LA BANQUE PARISIENNE, 7, rue Chauchat, et son bureau auxiliaire A, 41, rue de Rennes, s'obligent à rembourser, au cours

moyen du jour du tirage. Les titres amortis ou à les remplacer, au gré du porteur, pas des obligations de même nature non amorties. — Le porteur d'obligations n'a qu'à déclarer ses numéros en versant ou en envoyant avec un timbre pour la réponse, le montant de la garantie.

PAPIER LARDY

Déplace le mal en attirant le sang vers la peau. — Souverain dans les rhumes aigus ou chroniques, bronchites, catarrhes, asthme, irritations de la poitrine ou de la gorge, ainsi que dans les douleurs, sciatique, lombago, etc. 1 fr. 50 la boîte.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Livret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du mariage.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

COMPLÉMENT FACULTATIF DU MUSÉE DES FAMILLES

MODES VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en Broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50 avec le *MUSEE*, 13 francs et 16 francs. On s'abonne au *Journal du Lot*.

PAPIER épispastique d'ALBESPEYRES

Le véritable Papier d'Albepespyres, le seul admis et employé dans les hôpitaux militaires, est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales comme étant la meilleure préparation pour entretenir les vésicatoires. Le véritable Papier d'Albepespyres est vendu en boîtes enveloppées dans un prospectus commençant par ces mots : PAPIER épispastique d'ALBESPEYRES.

Avis Important :
Est contrefaite toute boîte dont l'étiquette ne porte pas la signature :

PASTILLES DE BURIN DU BUISSON

AUX LACTATES ALCALINS
Ces pastilles contiennent la base de toutes les eaux minérales digestives et, de plus, l'acide naturel de l'estomac et de la salive. Elles sont souveraines contre :
les Digestions laborieuses; les Pituites; les Migraines;
les Congèlements d'estomac; les Nausées; les Renvois de gaz;
la Sécheresse de la bouche; les Aigreurs; les Vomissements.
2 fr. la boîte. — Pharm., 7, rue de la Feuillade, et dans les principales Pharmacies
Dépôt à Cahors, à la Pharmacie-Droguerie Vinel.

DENTIFRICES du D' DELABARRE

Eau Orientale — Poudre Orientale — Pâte Orientale
Tonifient les gencives, préviennent la formation du tartre et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur très agréable.
MIXTURE ORIENTALE
Recommandée contre le déchaussement des dents et le ramollissement des gencives.
Dépôt : France et l'étranger, dans les pharmacies et chez les parfumeurs.

Envoi sur demande adressées à Du Fumouze successeur 78, faubourg St-Denis, à Paris.

LA VELOUTINE

Poudre de Ris spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — CH. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

AUX ASTHMATIQUES
16 ans de succès et des cures si nombreuses, qu'elles ne se comptent plus, prouvent que le traitement de M. AUBREY, médecin-pharmacien à Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), est sans rival contre l'asthme, la toux, l'oppression, la bronchite, le catarrhe; il est à la portée de tous. — Consultations par correspondance. — Renseignements gratuits.

20 à 25% de Revenu par An, payables par Mois

SÉCURITÉ ABSOLUE
Résultats des Années 1875, 1876, 1877 et 1878
Brochure explicative : 60 centimes.
S'adresser à la CAISSE DES REPORTS, 77, rue Richelieu, Paris.

PULSOMÈTRE HALL

Brevet s. g. d. g.
Médailles d'Or à l'Exposition universelle de Paris 1878.
Appareil pour élever tous les liquides, sans organe mécanique d'aucune espèce, par l'action directe de la vapeur sur l'eau, 15 modèles différents, pouvant élever depuis 40 litres jusqu'à 10,000 litres par minute. Poids des appareils : depuis 14 kil. jusqu'à 2,500 kil., suivant leur grosseur.
Espace occupé par le plus petit modèle : 0 m. 250 x 0 m. 220 x 0 m. 150.
Espace occupé par le plus grand modèle : 2 m. 425 x 1 m. 930 x 1 m. 410.
Applicable à toutes les industries ayant à élever des liquides de toute espèce, froids ou chauds, même contenant des matières solides en suspension, et spécialement

AUX : Chemins de fer, bateaux à vapeur, mines, bains, ménages, pompes à incendie, fosses d'aisances, brasseries, distilleries, sucreries, produits chimiques, fabriques de papier, tanneries, travaux hydrauliques, travaux de fondation, épaissements, irrigations, cales sèches, construction de canaux et d'égoûts, puits, goudron de gaz, lessives de soude, huiles stéarines fondues, etc., etc.
Seul cessionnaire de l'exploitation en France : Société de Construction des Batignolles (précédemment Ernest Gouin et Oie, 174, 176, 178, avenue de Clichy, à Paris).
Nota. — Les cessionnaires du brevet du pulsomètre ont acheté, avec garantie, le monopole exclusif de son exploitation en France; toute contrefaçon sera poursuivie ainsi que tout emploi de Pulsomètre contrefait.

Offre d'Agence

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGLARD, 14, rue Rambuteau, à Paris, Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants.

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples; une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 flacons : 1.50. Se défier des contrefaçons.

AGENCE GÉNÉRALE

DE LA LOTERIE NATIONALE

EMBALLAGE — LIVRAISON DANS PARIS EXPÉDITION POUR LA PROVINCE ET L'ÉTRANGER VENTE DES LOTS

DIRECTION : Paris, Cirque d'Été (Champs-Élysées)

EMBALLAGE

Les emballages seront effectués par les soins de la Société des Emballeurs Parisiens, comprenant 67 des Maisons les plus importantes de Paris, constituées en syndicat. Le tarif appliqué sera basé sur celui publié par cette Société en vue de l'Exposition universelle.

LIVRAISON DANS PARIS

La livraison dans Paris sera faite par les Messageries nationales avec toutes les garanties de sécurité et de célérité désirables.

EXPÉDITION POUR LA PROVINCE ET L'ÉTRANGER

L'Agence se charge d'expédier les colis à toutes les destinations en Province et à l'Étranger suivant les tarifs intérieurs et internationaux.

Dans ce but, elle s'est adjoint plusieurs entreprises importantes de transport, et des services ont été organisés de façon à rendre aussi prompt que possible l'exécution des ordres qui lui seront transmis.

VENTE DES LOTS

L'Agence recevra toutes demandes de conversion de lots en argent, et les fera vendre aux enchères publiques, d'après les tarifs légaux, par le ministère de commissaire-priseurs ou avec le concours de courtiers officiels.

La plus grande publicité sera donnée à ces opérations, et les comptes seront liquidés suivant les ordres des vendeurs.

INSTRUCTIONS

Il suffira de faire remettre les billets gagnants à l'Agence, ou d'envoyer ces billets par lettre chargée au Directeur de l'Agence, pour que les ordres d'expédition ou de vente soient exécutés.

Il est indispensable que le propriétaire de numéros gagnants inscrive au dos du billet son nom et son adresse.

La commission prélevée par l'Agence pour ses soins ne pourra être inférieure à 1 fr. ni supérieure à 40 fr.

Des conditions spéciales seront faites pour les œuvres d'art et objets précieux, et, sur demande, il sera pourvu à l'assurance terrestre ou maritime.

Pour les Renseignements, s'adresser, à Paris :

- 1° A la DIRECTION DE L'AGENCE, au Cirque d'Été (Champs-Élysées);
- 2° A MM. AUBÉ, FERBY et NATHAN, Courtiers assermentés, rue Mentmartre, 131;
- 3° A M. BOSSY, Commissaire-Priseur, rue Grande-Batelière, 13;
- 4° Aux MESSAGERIES NATIONALES, rue Notre-Dame-des-Victoires, 28;
- 5° Aux Entreprises de transport ci-après :
M^{es} NOLLEN, HENRI et Co (LEBEAU et Co), rue des Marais, 95;
PITON aîné, rue d'Hauteville, 57;
LANGSTAFF et Co rue d'Enghien, 14;
- 6° A LA SOCIÉTÉ des EMBALLEURS PARISIENS, 29, rue d'Enghien.

FONDS DE COMMERCE

A CÉDER DE SUITE.

Lingerie, Bonneterie, Ganterie, Mercerie, fine Parfumerie.

Liquidation pour cause de cessation de commerce.

Grande réduction sur les prix.

S'adresser AUX TROIS SŒURS

M^{lles} SOULIÉ, galerie de Fontenille, à Cahors.

J. LARRIVE

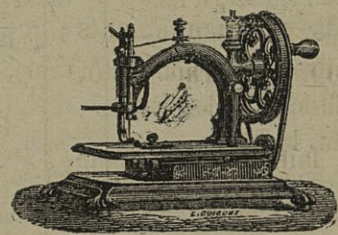
5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE.

Machines à Coudre de tous systèmes :

Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurtu et Hautin, Accessoires, pièces de rechange et fournitures. Coupe-boutonniers.

Tapis de table brochés soie, Drapés, Algériens, Tapis d'appartements et passages. Carpettes et Descentes de lits, Moquette et haute laine. Chemises cretonne, blanche et couleur. Caleçons et Gilets flanelle de santé.



Galoches et chaussures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapelières, malles fines et ordinaires. Chancelières, Valises, étuis à chapeaux. Couvre-pieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviettes calicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.

SEMELES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. — Prix : 4 fr.

MACHINES A COUDRE, POUR ÉTRENNES :

La petite Silencieuse	40 fr.	L'Abeille	150 fr.
La Merveilleuse	50	La machine-Bijou	170
La Nec-plus-ultra	90	La véritable Silencieuse	225
La Productive	90	L'Active	225



MACHINES

SYSTÈME ELIAS HOWE :

N° 1, 200 f. N° 2, 225 f. N° 3, 250 f.



BUFFANT

M^e TAPISSIER, RUE DE LA PRÉFECTURE, A CAHORS.

M

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de transférer mon Magasin rue de la Préfecture, ancienne maison Calvet. Comme par le passé, ma Clientèle trouvera chez moi un grand assortiment de Papiers peints, Drapeaux avec frange et hampe dorées, inscriptions demandées.

Toilettes anglaises, Tables de salon, Tables à ouvrage. Sommiers élastiques très bien conditionnés, avec ressorts de première qualité, aciérés.

Franges coton en tout genre, Passementerie laine et soie, Embrasses de toute façon.

Ciels de lit, Bâtons noyer, acajou, et tout autre bois; Paters, Toiles cirées.

Fauteuils, Chaises, Canapés en tout genre. Prie-Dieu, Chauffeuses, etc., etc.

Garnitures de lit et de croisées dans tous les styles. Papiers peints depuis 0 fr. 35 c. le rouleau; Papier satiné à 0 fr. 95 c. Papier doré 4 fr. 50.

Bordure depuis 4 fr. les 32 mètres jusqu'à 4 fr.; dorée, 5 fr. les 32 mètres jusqu'à 10 francs.

Le tout à des Prix modérés.

DOUCÈDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCÈDE, marchand tailleur.